

Conseil Municipal du 4 février 2019, subventions 2019, Attribution aux associations

C Louvel

Monsieur le Maire, chers collègues,

Lors de la commission des finances du 28 janvier, Madame Plissonnier nous a rappelé les modalités d'attribution des subventions envers les associations et une nouveauté qui sera l'établissement de convention d'objectif avec celles dépassant le seuil de 23 000 €, charges supplétives comprises. Espérons que la rédaction de ce conventionnement se fera en concertation avec les associations concernées et que les termes ne seront pas un frein à leur pratique.

Vous connaissez notre position quant à vos critères d'attribution des subventions. J'aurai pu reprendre presque à l'identique les interventions antérieures de notre groupe. Les années passant, l'enveloppe consacrée n'augmente pas et les associations ne sont pas incitées à être porteuses de nombreuses animations. En effet vous continuez à ne soutenir qu'un évènement par an et à leur faire supporter le coût d'exploitation des installations qui impacte négativement leur résultat financier.

Nous aimerions aussi connaître comment sont calculées les charges supplétives. Nous avons celle de 2017, et au cours de cette année là, le tennis a partagé l'espace avec le badminton qui lui n'a pas de charges attribuées. Comment est fait celui concernant l'association des aînés qui se réunit à la résidence Hubiliac tous les jeudis ?

Une dernière remarque, lors de la commission finance ? Monsieur le Maire nous a informé que la Croix Rouge bénéficie d'une subvention malgré une demande très tardive et même hors délais, puisque faite lors de la cérémonie des vœux.

L'association DDEN qui intervient lors des conseils d'école ou pour les commissions sécurité ne reçoit plus rien, ne faisant pas de demande. A-t-elle été informée de la date limite de demande qui est une obligation pour en bénéficier ?

Devant nos doutes et notre questionnement rémanents quant à l'équité des critères d'attribution et de votre manque de volonté d'apporter un soutien réel à nos associations et leurs bénévoles, vous comprendrez que nous voterons contre ce budget.